



## Comment l'occupation mène-t-elle à la négation des valeurs républicaines ?

### La défaite et l'occupation

- Sept 1939 - mai 1940 : la « drôle de guerre », la France attend l'ennemi derrière la ligne Maginot.
- 10 mai 1940 : la Wehrmacht envahit la France. Au bout de 5 semaines, l'armée française recule (la Débâcle), de nombreux civils prennent la route (l'exode).
- Le 16 juin, Pétain, homme providentiel et « sauveur de Verdun » en 1916, devient chef du gouvernement et le 17 juin, il appelle à cesser les combats. Le 22 juin 1940, il signe l'armistice avec l'Allemagne. La France est coupée en deux par la ligne de démarcation :
  - au nord et sur le littoral atlantique, la zone occupée,
  - au sud la Zone Libre, sous l'autorité de Pétain.

### Le régime de Vichy, un régime antirépublicain et antisémite

Le 10 juillet 1940, la III<sup>ème</sup> République disparaît en votant les pleins pouvoirs à Pétain. Il a donc les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, sans aucun contre-pouvoir. Le nouveau régime, « l'État français », s'installe en Zone Libre à Vichy. Il impose la « Révolution Nationale » dont la devise « Travail, Famille, Patrie » s'oppose à « liberté, égalité, fraternité » de la Révolution française.

Pétain pense que la défaite de 1940 est le signe d'une France décadente et fainéante, qui depuis le Front Populaire a tourné le dos au travail, à la religion, au patriotisme... Il désire le retour à un ordre moral (« La France éternelle »). C'est un régime autoritaire.

- Travail : Pétain interdit les syndicats et les grèves ; Cela s'oppose donc aux libertés républicaines. Il se méfie du monde urbain, du monde ouvrier, synonyme à ses yeux de communisme, de désordre, de manifestations. Il veut retourner à une France rurale (« La Terre ne ment pas »).
- Famille : Pétain place la femme au foyer, soumise et docile. Il désire des familles nombreuses, interdit le divorce. L'autorité est paternelle, et non parentale. C'est une société patriarcale et sexiste, dans laquelle la femme ne vote toujours pas, ne peut travailler ni posséder un compte en banque sans autorisation de son mari. Cela s'oppose donc à l'égalité républicaine homme – femme.
- Patrie : la propagande organise le culte du Maréchal, place les enfants dans les « Chantiers de jeunesse » ; les ennemis de la Patrie (Juifs, communistes, républicains) sont exclus de la société et internés dans des camps. Les partis politiques sont interdits, la presse est censurée, le port de l'étoile jaune est obligatoire pour les Juifs. Cela s'oppose donc à la fraternité républicaine.

### La collaboration avec l'Allemagne nazie

Pétain et son premier ministre Laval choisissent de collaborer avec l'Allemagne nazie, dans l'espoir d'atténuer le poids de l'occupation.

- Une collaboration économique : l'Allemagne pille la France de l'essentiel de sa production industrielle et agricole. Les Français doivent utiliser des tickets de rationnement. En 1943 le STO (Service du Travail Obligatoire) envoie la main d'œuvre française dans les usines allemandes.
- Une collaboration policière : La Milice traque les résistants et les Juifs. Lors de la Rafle du vel d'hiv en juillet 1942, les policiers arrêtent 13.000 juifs parisiens qui seront déportés à Auschwitz.

## **Quels sont les combats menés par la Résistance civile et militaire ?**



### **La Résistance extérieure : les FFL**

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance un appel radio depuis Londres incitant les Français à refuser la défaite et à continuer le combat contre l'Allemagne nazie : « La France a perdu une bataille, elle n'a pas perdu la guerre ! » Il devient le chef de la France Libre. Les premiers ralliements permettent de fonder les FFL (Forces Françaises Libres) qui s'engagent dans les colonies, aux côtés des Alliés, dans la lutte contre l'Axe et le régime de Vichy. Les FFL recrutent de nombreux soldats africains, les « indigènes ».

### **La Résistance intérieure : les FFI**

Sur le territoire français, la Résistance naît dès 1940 et se structure en réseaux. Mais elle recrute surtout après l'instauration en 1943 du STO, lorsque les jeunes Français doivent choisir entre obéir et donc partir en Allemagne, ou refuser et entrer dans la Résistance. Les résistants agissent dans la clandestinité, en ville, à la campagne ou dans les maquis : sabotage, évasions, assassinats...

### **Une Résistance unifiée (FFL + FFI = CNR) qui participe à la Libération**

En 1943, De Gaulle unifie les mouvements de Résistance intérieure et les place sous son autorité grâce à Jean Moulin qui crée le CNR (Conseil National de la Résistance). Le programme du CNR veut la libération du territoire et la refondation de la République. En 1944, les mouvements unissent leurs forces dans les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur). Le débarquement en Normandie est la première étape de la Libération. Les FFL et les FFI participent aux combats. Des massacres accompagnent le retrait des Allemands, comme celui du village d'Oradour-sur-Glane par une division SS, le 10 juin 1944. Paris est libérée le 25 août 1944.

### **Restaurer la République : le GPRF**

L'épuration sauvage fait dix mille morts. Le général de Gaulle devient le chef du Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF) en attendant la rédaction d'une nouvelle Constitution. Il place la France dans les rangs des vainqueurs. Le régime de Vichy est déclaré illégal, ses lois sont abrogées, de Gaulle déclare que la République n'a jamais cessé d'exister et que le régime de Pétain n'était pas la France. Le GPRF rétablit les libertés fondamentales (opinion, expression, réunion...) et met en place une épuration légale : travaux forcés, prison, dégradation nationale. 100 000 français sont concernés.

### **Une nouvelle République « sociale »**

En 1946 la nouvelle Constitution est approuvée par vote des Français. Elle reprend le programme du CNR (Conseil National de la Résistance) : droit de vote pour les femmes (1944), Sécurité sociale (1945) qui prend en charge l'assurance maladie, les allocations familiales, les accidents du travail et le système de retraites. C'est ce qu'on appelle l'État-providence. Le GPRF nationalise les secteurs-clés (l'État en devient propriétaire) : énergie (EDF-GDF), transports (SNCF, Renault), banque (Crédit Lyonnais, Société Générale).